



**Madame la Présidente de la Ligue  
des Electricistes Tunisiennes  
19 rue 18 janvier, Centre Amen Bank,  
Ariana - Tunis.**

---

*Sami DRISS expert comptable inscrit au tableau de  
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Commissaire aux comptes*

*App.1.5 ,1ère Etage, bloc A, Résidence Aziz, Avenue  
Mongi Slim l'Aouina - Tunis  
Tel : (216) 70 737 553  
Fax : (216)70 726 742  
E.mail :sami.driss@tunet.tn*

---

**Objet : Rapport d'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.**

*Madame ;*

**1** - Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Ligue des Electricistes Tunisiennes** comprenant le bilan au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers font ressortir un total net bilan de 21 539,658 DT et un déficit des produits sur les charges de 527,087 DT.

***Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

**2-** Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes comptables en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'association et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

**3-** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

**4-** Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la Ligue des Electricites Tunisiennes relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

**5-** A notre avis, les états financiers de la **Ligue des Electricites Tunisiennes** tels qu'arrêtés au 31 Décembre 2011, sont pour tout aspect significatif sincères et réguliers et présentent une image fidèle de la situation financière de l'association ainsi que du résultat de ses opérations pour la période de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

---

Tunis, le 20 Septembre 2012

**Sami DRISS**

**LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES**

**ETATS FINANCIERS ARRETES**

**AU 31/12/2011**

**LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETATS FINANCIERS AU 31/12/2011****LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****Bilan** (exprimé en dinars)**AU 31 DECEMBRE**

<b>ACTIFS</b>	<i>Notes</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<b><u>ACTIFS</u></b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
- Immobilisations corporelles		4 177,620	-
- Moins-amortissements		- 1 876,806	-
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	<b>1.1</b>	<b>2 300,814</b>	-
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>			
- Liquidités & équivalents de liquidités	<b>1.2</b>	19 238,844	-
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>21 539,658</b>	-

**LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETATS FINANCIERS AU 31/12/2011****LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****Bilan** (exprimé en dinars)**AU 31 DECEMBRE**

<b>PASSIFS</b>	<i>Notes</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<b><u>ACTIFS NETS :</u></b>			
- Actifs nets non affectés	<b>2.1</b>	- 527,087	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>- 527,087</b>	<b>-</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
- Apports reportés	<b>2.2</b>	22 066,745	-
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>22 066,745</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS &amp; ACTIFS NETS</b>		<b>21 539,658</b>	<b>-</b>

**LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETATS FINANCIERS AU 31/12/2011****LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETAT DE RESULTAT** (Exprimé en Dinars)

AU 31 DECEMBRE

<b>ETAT DE RESULTAT</b>	<i>Notes</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<b><u>PRODUITS :</u></b>			
-			
- Apports reportés imputés au résultat de l'exercice		9 185,907	-
- Cotisations		820,000	-
<i>Total des produits</i>		<b>10 005,907</b>	-
<b><u>CHARGES :</u></b>			
-			
- Charges de personnel	<b>3.1</b>	1 500,000	-
- Dotations au amortissements & aux provisions		1 876,806	-
- Autres charges d'exploitation	<b>3.2</b>	7 156,188	-
<i>Total des charges</i>		<b>10 532,994</b>	-
<b>EXCEDENT (DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>		<b>- 527,087</b>	-

**LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETATS FINANCIERS AU 31/12/2011****LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES****ETAT DE FLUX DE TRESORERIE** (Exprimé en  
Dinars)

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>		
- Décaissements relatifs aux charges générales	- 7 156,188	-
- Décaissements relatifs aux salaires et charges sociales	- 1 500,000	-
<b>Flux de Trésorerie provenant de l'Exploitation</b>	<b>- 8 656,188</b>	<b>-</b>
<b><u>Flux de trésorerie liées aux activités d'investissement</u></b>		
-		
-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	- 4 177,620	-
<b>Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>- 4 177,620</b>	<b>-</b>
<b><u>Flux de trésorerie liées aux activités de financement</u></b>		
- Encaissements / décaissement sur cotisations, dons, subventions et autres apports	32 072,652	-
<b>Flux de Trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>32 072,652</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>19 238,844</b>	<b>-</b>
- Début		
- Fin	19 238,844	-
<b>Solde Départ + la Variation- Solde Final</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**Exercice arrêté au 31 Décembre 2011**  
**Chiffres exprimés en dinars tunisiens**

**Note I- Présentation de l'association :**

L'Association Ligue des Electricites Tunisiennes (L.E.T) est une association à but non lucratif, créée suivant récépissé N° 3015 du 16 mai 2011 au gouvernorat de Tunis et est régie par les lois réglementant les activités des associations en Tunisie.

L'Association a comme objectifs :

- Habilitier les femmes à être actives dans la communauté aux niveaux local, national et international.
- Former les jeunes formateurs dans le domaine de la sensibilisation à la pratique électorale.
- Renforcer les actions conjointes entre les différents acteurs qui s'intéressent à la participation des femmes en tant qu'électricites ou candidates aux élections.

**Note II- Référentiel comptable :**

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens. Ils sont établis en applications des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel de la comptabilité.

**Note III- Principes comptables :**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

• **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés.

Les taux d'amortissement appliqués par l'association sont les suivants :

Equipement de bureau	20% ou 100%
Matériel informatique	33,33% ou 100%

• **Les apports reportés:**

Les apports reportés sont des apports grevés d'affectation d'origine externe, et qui seront affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, à l'acquisition d'immobilisations, aux charges des exercices futurs ou à d'autres fins.

- **Les charges :**

Les charges sont constatées dès leurs engagements. Ils sont comptabilisées en TTC.

- **Les apports reportés imputés au résultat de l'exercice :**

Les apports reportés imputés au résultat de l'exercice sont des apports repris en résultat de l'exercice, au rythme de constatation en résultat des charges correspondantes.

**I - Actif :****1.1 Actifs immobilisés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2011</b>
Equipements de bureau	2 950,120
Matériel informatique	1 227,500
A déduire : amortissements	<1 876,806 >
<b>Total</b>	<b><u>2 300,814</u></b>

Les mouvements de la période ainsi que la dotation amortissements des immobilisations sont présentés en annexe.

**1.2 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2011</b>
BNA	19 238,844
<b>Total</b>	<b><u>19 238,844</u></b>

**II - Passifs et actifs nets:****2.1 Actifs nets non affectés :**

Il représente l'excédent (déficit) des produits sur les charges. Le tableau de variation des actifs nets non affectés se présente comme suit :

	<b>Autres actifs nets non affectés</b>	<b>Total</b>
<b>SOLDE D'OUVERTURE</b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
Excédents (insuffisances) des produits sur les charges 2011	-527,087	-527,087
<b>SOLDE DE CLOTURE</b>	<b><u>-527,087</u></b>	<b><u>-527,087</u></b>

## 2.2 Apports reportés :

Les apports reportés correspondant à des affectations (projets, programmes...) qui n'ont pas fait l'objet d'imputation en résultat.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Nature des apports</u>	<u>Bailleur de fonds</u>	<u>Apports reçus</u>	<u>Apports imputés au résultat</u>	<u>Réaffectation d'apports</u>	<u>Solde 2011</u>
Apports reportés EUROMED 1	EUROMED	4 289,940	-3 287,281	0,000	1 002,659
Apports reportés EUROMED 2	EUROMED	19 493,092	-777,920	0,000	18 715,172
Apports reportés CAWTAR	CAWTAR	1 600,000	-1 551,900	0,000	48,100
Apports reportés ONU FEMME	NATIONS UNIES	1 692,000	-1 692,000	0,000	0,000
Apports reportés investis en immobilisation	EUROMED	4 177,620	-1 876,806	0,000	2 300,814
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>31 252,652</u></b>	<b><u>-9 185,907</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>22 066,745</u></b>

## III – Etat de Résultat :

### 3.1 Charges de personnel

Le solde de ce compte correspond aux salaires nets octroyés au personnel de l'association.

**3.2 Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2011</b>
Achats de fourniture de bureau et de publicité	807,712
STEG et SONEDE	72,600
Entretien et réparation	400,000
Loyer et charges locatives	1 650,000
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	200,000
Organisation de manifestations	518,000
Mission et réceptions	120,800
Frais de télécommunications	100,000
Services bancaires	43,176
Charges projet CAWTHAR	1 551,900
Charges projet ONU FEMME	1 692,000
<b>TOTAL</b>	<b><u><u>7 156,188</u></u></b>